



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Lombard (Illinois) - 27 et 28 avril 2018
PARTICIPANTS	- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et représentant de l'ANQ au comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs (CLGL) - M. Dominic Garant, secrétaire administratif adjoint de la DANREU
CONTEXTE	- Le CLGL, composé de parlementaires provenant de huit États américains, de l'Ontario et du Québec, a été créé en 2003. - Cette organisation pluraliste et non partisane a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent avoir un impact sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. Pour ce faire, les parlementaires assistent à une série de présentations d'experts de divers domaines d'intérêt pour cette région. - Cette réunion du comité exécutif avait pour objectif de réviser la mission, les objectifs et les activités du CLGL et d'adopter un plan stratégique. Ce plan stratégique favorisera ainsi une meilleure cohésion, communication et efficacité au sein de l'organisation. - La Section du Midwest du <i>Council of State Governments</i> (CSG) héberge le secrétariat du CLGL. - L'ANQ accueillait, en juillet 2014, le CLGL pour la première fois.
THÈMES	- Planification stratégique du CLGL - Vision, mission, valeurs, objectifs et activités du CLGL - Priorités en matière de politiques publiques abordées par le CLGL - Communications du CLGL - Financement du CLGL

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer à la prise de décision du processus de planification stratégique du CLGL.
- Présenter la vision de l'ANQ pour l'avenir du CLGL comme organisation parlementaire binationale, non partisane et basée sur le consensus.
- Faire valoir les enjeux prioritaires pour l'ANQ au sein du CLGL.
- Sensibiliser les parlementaires présents sur les conséquences, sur le fleuve Saint-Laurent, des gestes posés et des décisions prises en amont.
- Maintenir et bénéficier des liens établis avec les parlementaires représentant les États américains et les provinces de cette région, afin de partager l'information relative à ce bassin.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le délégué du Québec a convaincu ses homologues d'inclure le fleuve Saint-Laurent dans le nom de l'organisation, devenant ainsi le Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le fleuve a également été incorporé à la mission, élargissant ainsi l'objet d'étude du Caucus.
- Les membres se sont donné comme objectifs :
 - d'améliorer l'efficacité de l'organisation à éduquer les législateurs sur les enjeux affectant les Grands Lacs et le Saint-Laurent;
 - de coopérer sur les politiques publiques visant à promouvoir la restauration, la protection, l'économie et l'utilisation durable des Grands Lacs et du Saint-Laurent;
 - d'augmenter le rôle et la voix du Caucus à l'échelle régionale et;
 - de renforcer le fonctionnement et le financement de l'organisation.
- Le comité exécutif a identifié comme thèmes prioritaires les espèces invasives, la qualité de l'eau, le développement durable des communautés côtières et la pollution par les nutriments. Dorénavant, le Caucus abordera également les questions économiques.
- Les législateurs ont convenu d'élaborer un plan de communications pour mieux interagir avec le public et les autres organisations des Grands Lacs et du Saint-Laurent.
- Afin d'assurer sa pérennité, le Caucus cherchera à diversifier ses sources de financement, notamment en postulant auprès de diverses fondations dont les missions sont analogues.
- Le député québécois et l'ANQ s'impliqueront au sein du sous-comité sur les politiques publiques et de celui sur les communications afin d'élaborer les plans d'action propres à ces enjeux.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - La participation active du député a permis de consolider le rôle de l'ANQ au sein de l'organisation. La rencontre a également contribué à renforcer les liens entre les dix participants qui représentaient neuf juridictions riveraines des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

COÛT	Repas	395,00 \$
	Hébergement	641,08 \$
	Transport ^[1]	4 084,92 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ^[2]	100,00 \$
	Total	5 221,00 \$

^[1] Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

^[2] Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.